



Syndicat SUD Santé Sociaux du Rhône

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suicide aux HCL

Lyon le 29/09/2020

Nous avons appris avec tristesse et colère, le suicide d'une de nos adhérentes travaillant au Groupement Hospitalier Est des Hospices Civils de Lyon en tant qu'agent administratif

Notre organisation syndicale a accompagné et défendu cet agent qui rencontrait des difficultés avec son employeur depuis de nombreuses années.

Un CHSCT extraordinaire a été tenu ce jour, les membres du CHSCT se sont vu refuser le vote d'une expertise par le directeur du Groupement Hospitalier.

Cette entrave au CHSCT est inacceptable suite au suicide d'un agent, quand la responsabilité de l'employeur est de toute évidence engagée

Cet agent suite à un accident de service s'est retrouvé confrontée à une administration sourde. Elle a enchainé des expertises et contre-expertises sans fin, des postes inadaptés, la mettant dans une précarité et un avenir incertain sur le plan professionnel.

Le Syndicat SUD dénonce des dysfonctionnements, de l'administration, de la médecine du travail, du management, qui pousse les agents à commettre l'irréparable.

Nous, syndicat SUD, continuerons à lutter contre ces pratiques et à défendre l'ensemble des agents.

Pour le Syndicat,

Le secrétaire adjoint

Eric Moglioni